



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 7 (1910), p. 169-172

Émile Chassinat

Une statuette d'Aménôthès III [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

UNE
STATUETTE D'AMÉNÔTHÈS III

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

Cette statuette provient de la Haute-Égypte. M. Dattari, qui l'eut dans sa collection avant qu'elle entrât en la possession de M. Nahman⁽¹⁾, croit, sur l'affirmation, sujette à caution⁽²⁾, de l'indigène qui la lui céda, qu'elle a été trouvée à Thèbes. L'examen du monument lui-même ne nous apprend rien sur son origine; toutefois, il est bon de remarquer que le nom d'Amon figure au commencement de l'inscription qu'il porte, ce qui viendrait en faveur de l'opinion émise par M. Dattari.




Dans son état actuel, elle mesure 0 m. 22 cent. de haut. Elle est taillée avec soin dans un bloc de pierre schisteuse, qui a pris avec le temps une patine brunâtre d'un ton soutenu. Elle représente Aménôthès III debout, dans l'attitude du repos, la jambe gauche portée en avant, les mains croisées et posées à plat sur le ventre. Le roi est adossé à un pilier affectant la forme du fétiche de Mendès, le *didou* ¶, dont le sommet affleure son épaule. La tête du personnage a disparu, et c'est grand dommage, car cette mutilation nous prive d'un élément de comparaison qui aurait été fort utile, ainsi qu'on le verra plus loin. Elle était vraisemblablement coiffée du volumineux casque de guerre, dont les bandelettes flottantes sont encore visibles sur ce qui reste de la nuque et sur le dos (voir pl. II et III). Aménôthès est vêtu d'une longue tunique

⁽¹⁾ Je tiens à exprimer ici mes vifs remerciements à M. Nahman, qui a bien voulu m'autoriser à photographier et à publier cet intéressant objet.

⁽²⁾ Ainsi les vendeurs du beau buste de Khou-niatonou, acquis récemment par le Musée du Louvre (voir G. BÉNÉDITE, *A propos d'un buste égyptien*, dans les *Mémoires et Monuments*, fonda-

tion Piot, t. XIII), et du petit groupe en calcaire peint, expédié peu de temps après à Paris, qui montre le même roi debout près de sa femme, déclarèrent tour à tour que ces objets ont été découverts à El-Amarna et au Fayoum, dans la nécropole d'où sont sortis les statuettes en bois et les ustensiles de toilette que j'ai décrits dans ce *Bulletin*, t. I, p. 224 et seq.

frangée du bas, dont les manches, bordées de trois plis, s'arrêtent à mi-bras. Un manteau composé d'une pièce d'étoffe plissée, également garnie de franges sur l'une de ses lisières, et attaché au-dessus de la taille par un cordon, dissimule l'épaule et le bras gauches, laissant libre le bras droit, nu depuis la partie moyenne de l'humérus; largement ouvert sur le devant, pour ne pas entraver la marche, il recouvre entièrement le dos. Le roi est chaussé de sandales en sparterie, dont la semelle déborde largement sous le pied. Un collier pectoral à quatre rangs, posé à même le manteau, complète son costume.

L'aspect général de ce petit monument est assez singulier en ce qu'il s'écarte, par le mouvement donné au personnage et par le vêtement, de ce qu'on a coutume de rencontrer dans la statuaire officielle. Ce qui frappe surtout en lui, de prime abord, c'est la ressemblance qu'il présente avec certaines images de Khouniatonou, dont il reproduit les caractères anatomiques très spéciaux. Aussi serait-on tenté de l'attribuer à ce pharaon si les inscriptions gravées en creux sur le fût du *didou* : ⁽¹⁾ et sur la face supérieure du socle, en avant du pied droit :  ⁽²⁾, ne rendaient cette identification impossible.

Une ressemblance aussi marquée ne peut être un simple effet du hasard; elle nous met en présence de deux hypothèses. Ou bien la statuette fut exécutée sous Aménôthès IV, ce qui en expliquerait le style particulier, ou bien elle est l'œuvre d'un précurseur de l'école de sculpture qui paraît dans son complet épanouissement à El-Amarna. La première de ces hypothèses, pour séduisante qu'elle soit, offre peu de vraisemblance, car elle ne tient pas compte de la présence du nom d'Amon gravé sur la colonne du *didou*. Elle entraînerait à supposer que l'artiste, obéissant à une sorte de scrupule archéologique, a cru nécessaire de rédiger son texte dans la forme qu'il aurait eue avant le schisme, quitte à en supprimer ensuite les parties d'une orthodoxie contestable. La subtilité du raisonnement auquel elle conduit en montre toute la fragilité. Peut-être pourrait-on supposer également que la statue date du

⁽¹⁾ Le début de l'inscription a été gratté. On devine plutôt qu'on ne lit les premiers signes. Le nom d'Amon a surtout souffert (voir pl. III).

⁽²⁾ Le dernier cartouche est presque entièrement effacé. Les trois signes qui subsistent sont à peine visibles (voir pl. II).

début du règne de Khouniatonou et que les mutilations dont le nom d'Amon a été l'objet furent faites après coup, pendant la période de déchéance du dieu thébain. Mais ne serait-ce pas, là encore, chercher une explication bien compliquée d'un fait beaucoup plus simple dans la réalité?

On serait donc fondé à croire, faute d'arguments sérieux pour la preuve du contraire, que la statue qui nous occupe est contemporaine du souverain dont il porte les cartouches. Cette solution, si elle était adoptée, ajouterait un document nouveau, et particulièrement précieux, à ceux, jusqu'ici en très petit nombre, qui tendent à démontrer que le mouvement artistique si intéressant dont on a voulu, sur la seule connaissance des monuments concentrés à Khouitatonou, attribuer l'initiative entière à Aménôthès IV, date de beaucoup plus loin ⁽¹⁾. Ce n'est pas ici le lieu d'aborder la discussion d'un sujet aussi complexe, qui m'entraînerait au delà des limites que je me suis tracées pour cette note; il serait d'ailleurs prématuré de tirer une conclusion définitive du peu d'indices certains que nous possédons sur l'origine de cette évolution passagère de l'art en Égypte. Je me bornerai donc à une dernière remarque concernant l'attitude et le costume donnés en l'occurrence à Aménôthès III.

Ni l'une ni l'autre n'ont d'équivalent dans l'imagerie de la XVIII^e dynastie. La position des mains ne correspond à aucun des gestes classiques usités dans l'iconographie royale. On est frappé, par contre, de l'analogie presque absolue qu'elle présente avec celle qui est familière aux figures chaldéennes et assyriennes, en particulier aux statues de Goudéa provenant des fouilles de Telloh ⁽²⁾. Simple coïncidence ou fantaisie d'artiste? On ne saurait y croire, car le même rapprochement s'impose pour le costume qui, lui aussi, rappelle de très près celui du prince de Lagash. Or, la règle, en ce qui concerne le vêtement des pharaons, se montre d'ordinaire inflexible et, sauf pour Aménôthès IV, qui modifia parfois ses atours jusqu'à les faire ressembler à ceux d'une femme ⁽³⁾,

⁽¹⁾ Voir ce qui est dit à ce sujet dans LEGRAIN, *Le Musée égyptien* (1904), t. II, p. 3 et seq. J'ai signalé, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire* (1901), t. I, p. 230 (voir aussi pl. II), une statuette en bois de l'époque d'Aménôthès III identique comme style aux figures du temps de Khouniatonou. Une excellente étude sur l'art d'El-Amarna se trouve dans F. W. von BISSING,

Denkmäler ägyptischer Sculptur, notice relative aux planches LXXXII et LXXXIII.

⁽²⁾ Cf. HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. VII, IX, X, XI, XIV et XX.

⁽³⁾ Cf. BOURIANT, LEGRAIN et JÉQUIER, *Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou en Égypte*, t. I, p. 12, dans les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. VIII.

leur habillement varia peu dans la forme et le nombre des pièces qui le composaient. Il subit, comme partout ailleurs, au cours des siècles, les caprices de la mode, mais sans jamais s'écarter d'un modèle uniforme.

Faudrait-il en conclure qu'Aménôthès III, rompant avec la tradition, adopta, dans certaines circonstances, des vêtements de coupe asiatique? Le doute, je crois, n'est pas possible. La robe et le manteau dont le roi est revêtu sont visiblement de forme étrangère, bien qu'ils conservent, par quelques détails, tel que le gaufrage de l'étoffe du manteau, l'aspect égyptien. Les différences qu'on y relève sont en vérité plus apparentes que réelles; elles sont dues surtout à la nature des tissus employés en Égypte et en Mésopotamie. Tandis que dans le premier pays on n'utilisait que des étoffes de toile légère, le second ne connaissait guère que la laine, aux plis plus rigides et plus lourds.

Aménôthès III, il ne faut pas l'oublier, fut en rapports presque constants avec les rois d'Asie Mineure et de Mésopotamie. Il avait même accueilli dans son harem des femmes syriennes et chaldéennes alliées à ceux-ci par les liens du sang. Il épousa, encore très jeune, l'une des petites-filles de Karaïndash de Babylone; Kallimasin lui envoya successivement sa sœur et sa fille; un prince de Mitâni, Soutarna, lui avait également donné sa fille comme concubine⁽¹⁾. Vers la fin de sa vie, il s'était fiancé à Tadoukhîpa, fille de Doushratta, le Mitanien⁽²⁾. Il est légitime de penser qu'il ne demeura pas inaccessible à l'influence d'un tel entourage et qu'il s'abandonna, dans une mesure qu'il ne nous est pas permis d'apprécier, aux coutumes que ces princesses et les gens de leur suite lui avaient révélées. Nous voyons par la statuette que je viens de décrire qu'il ne dédaigna pas, à l'occasion, de se vêtir au goût de leur pays.

É. CHASSINAT.

⁽¹⁾ Cf. MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, t. II, p. 297 et p. 594.

⁽²⁾ Cf. MASPERO, *op. cit.*, t. II, p. 328. Cette

princesse arriva en Égypte au moment de la mort du roi, et fut épousée par le fils de celui-ci, Aménôthès IV.



Statuette d'Aménôthès III



Statuette d'Aménôthès III



Statuette d'Aménôthès III